

MISE EN CONTEXTE

L'agriculture bio, en bref. L'agriculture bio c'est beaucoup plus qu'une agriculture sans pesticides ou engrais chimiques. C'est aussi un mode de production utilisant des pratiques culturales et d'élevage mettant davantage l'accent sur l'équilibre environnemental, la préservation des sols, des animaux et des écosystèmes.

La production bio au Québec. Au Québec, près de 1000 agriculteurs ont choisi de se spécialiser en agriculture biologique et de répondre à ce marché. Même si les producteurs biologiques offrent une grande variété de produits, la production québécoise se distingue avec sa production de lait et ses produits dérivés (yogourts et fromages)ⁱ, ses produits d'érableⁱⁱ, sa production de grain et de céréales et ses produits maraîchers. Au Québec, en 2013-2014, la valeur de la production biologique à la ferme, toutes productions confondues, était estimée à près de 170 millions de dollars.

Un secteur de production en croissance, mais encore modeste. L'agriculture biologique connaît, depuis quelques années, une croissance importante. Depuis 2006, au Canada, les ventes au détail des produits biologiques ont triplé, devançant le niveau de croissance dans les autres secteurs de l'alimentation. En 2012, au Canada, la valeur des ventes de produits biologiques se chiffrait à 3,7 milliards de dollars, tandis qu'au Québec, elle s'élevait à 400 millions de dollars. Malgré cette croissance, la valeur de la production biologique demeure modeste et ne représente qu'entre 2 et 3 % de la production alimentaire québécoise et canadienne.

Des produits de plus en plus présents. Il y a quelques années, on retrouvait des produits bios seulement dans les épiceries fines, les boucheries et les magasins spécialisés. Aujourd'hui, les grandes chaînes d'alimentation offrent des produits bios dans presque tous leurs points de vente. Ainsi, près de 61 % des ventes de produits bios s'effectuent dans les magasins de grande surface, 26 % dans les magasins spécialisés et 13 % de ventes directes de la ferme.

Une norme rigoureuse à respecter. La norme biologique interdit l'utilisation de toute forme d'intrant de synthèse tels les pesticides, les organismes génétiquement modifiés, etc., et limite l'usage des antibiotiques. Cette norme encadre également les divers aspects de l'élevage et de la production végétale. Les producteurs sous régie biologique sont aussi tenus d'avoir un plan de production biologique impliquant de nombreux registres faisant état de leurs opérations. Au Québec, chaque ferme fait l'objet d'une vérification annuelle par un organisme certificateur accrédité.

Une certification bien encadrée. La certification biologique garantit que tout aliment vendu portant la mention « biologique » a été produit conformément aux normes de l'agriculture biologique canadienne. Aussi, doit-on retrouver sur chaque étiquette de produit bio la mention « certifiée par » suivi du nom du certificateur. Au Québec, seuls six organismes certificateurs, accrédités par le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) - l'unique autorité provinciale compétente en matière de certification biologique - sont chargés de valider et d'attribuer les certifications. Ces organismes sont Ecocert Canada, Organisme de certification Québec Vrai, Organic Crop Improvement Association International Inc. (OCIA), Pro-Cert Organic Systems Ltd, Quality Assurance International (QAI) et Letis S.A.

Rechercher les logos d'Aliments du Québec Bio. Pour choisir et identifier clairement les produits bios québécois, le consommateur peut se référer aux logos Aliments du Québec Bio et Aliments préparés au Québec Bio. En choisissant ces logos, on fait d'une pierre deux coups : on consomme un produit authentiquement biologique répondant à des normes précises, tout en encourageant l'économie et les entreprises du Québec.



Vous cherchez des produits biologiques produits au Québec? Rendez-vous sur le site du Conseil des appellations réservées et des termes valorisants :

<http://www.produitsbioquebec.info/interroGrandPublicFr.do>

DÉFIS ET ENJEUX

Prendre sa place sur les marchés. Même si, année après année, le secteur biologique connaît une croissance importante, 70 % des produits biologiques consommés au Québec sont des produits importés. Un des grands défis de l'agriculture biologique québécoise est d'augmenter le volume de production pour répondre à la demande du marché québécois. En consommant des produits biologiques locaux, rappelons également que les Québécois contribuent à la croissance du secteur.

Développer la filière biologique auprès des groupes spécialisés. Pour que la production biologique québécoise puisse occuper sa juste place sur les marchés et prendre son réel envol, l'UPA s'est donnée comme objectif de regrouper les acteurs des groupes spécialisés au sein d'une Table de la production biologique. Cette nouvelle entité aura le mandat de développer la production pour répondre davantage aux besoins du marché, tout en travaillant en partenariat avec les autres maillons de la filière (gouvernement, producteurs, transformateurs, distributeurs) avec comme cible les priorités d'actions suivantes :

- Soutenir les producteurs avec des programmes de sécurité du revenu à la ferme adaptés à la production biologique;
- Accroître la recherche et le développement de l'expertise et des services-conseils, de façon à améliorer les rendements et offrir aux consommateurs un produit à un coût encore plus abordable;
- S'assurer d'une bonne cohabitation avec les producteurs cultivant des OGM, qui peuvent contaminer les champs de production bio;
- Améliorer l'organisation de la mise en marché des produits;
- Intéresser de nouveaux producteurs à se lancer dans la production biologique et promouvoir le développement de la production dans toutes les régions du Québec.

Conventionnel ou bio? Le consommateur doit comprendre que l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle ne sont pas en opposition. Il s'agit plutôt de deux modes de production complémentaires qui viennent répondre aux besoins du marché. À travers ces deux types d'agriculture, la population a toujours la garantie d'avoir accès à des aliments sains et de qualité, produits dans une perspective de développement durable.

ⁱ Le Québec produit 40 % du lait biologique canadien.

ⁱⁱ Le sirop d'érable biologique représente 21 % de la production totale du Québec.